

MARNIER INVESTISSEMENTS S.A.

77193

CONVOCATION

à l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires
du 11 juin 2012, à 11 h 30

en l'Etude de Me Bénédicte Fontanet, Avocat, sise 25, Grand-Rue à Genève

Ordre du jour:

1. Décision par l'Assemblée générale quant à l'augmentation de capital-actions de CHF 33444000.- à CHF 35300000.-, soit pour un montant de CHF 1856000.- par l'émission de 1856 actions de CHF 1000.- chacune au porteur, émises au pair.

Proposition: approbation.

2. Adoption de nouveaux statuts par l'assemblée générale

Proposition: approbation.

Genève, le 16 mai 2012


Le Conseil d'Administration

Conformément à l'article 14 alinéa 2 des statuts un actionnaire peut faire représenter ses actions par un tiers, actionnaire ou non, muni de pouvoirs écrits.